**Prix Louis D’Hainaut de la meilleure thèse en technologie éducative**

**L’université de Mons (Belgique) et l’Agence universitaire de la Francophonie (AUF) s’associent pour décerner le Prix Louis D’Hainaut de la meilleure thèse de doctorat en technologie éducative.**

Ce prix est annuel et sera délivré pour la sixième fois en 2019. Il est réservé à un docteur ressortissant d’un pays du Sud\* dont la thèse a été soutenue il y a trois ans au plus.

Le Prix a une vocation internationale et est ouvert à tout chercheur du Sud ayant obtenu une thèse de doctorat au sein d’une institution membre du réseau de l’AUF (du Nord comme du Sud). Le sujet de cette thèse doit impérativement porter sur l’usage des technologies en éducation, indépendamment de la discipline d’appartenance, et doit constituer un apport à l’évolution des connaissances scientifiques dans le domaine.

**Les récompenses sont de deux ordres** :

* Une somme de 2 500 euros, versée par le Fonds Louis D’Hainaut créé par l’Université de Mons
* la prise en charge par l’AUF d’un voyage et d’un séjour de 5 jours au moment de la remise du Prix. Ce dernier est décerné à l’occasion d’une manifestation scientifique internationale durant laquelle le lauréat sera honoré

**Les conditions pour pouvoir déposer une candidature sont les suivantes** :

* être ressortissant d’un pays du Sud (il est possible de résider dans un pays du Nord)
* avoir obtenu sa thèse depuis trois ans au plus (entre le 1er janvier 2015 et la date de clôture de cet appel)
* avoir rédigé sa thèse en français

**Les documents requis sont** :

* formulaire de candidature dûment rempli,
* curriculum vitae détaillé,
* résumé de la thèse en trois pages maximum dans laquelle la contribution spécifique à l’avancement des connaissances dans le domaine des technologies en éducation est clairement décrite,
* version électronique de la thèse complète (pdf),
* copie du diplôme sanctionnant l’attribution du titre de docteur, suite à la soutenance de la thèse, – exemplaire de la thèse sous format électronique (.pdf).

**La date de clôture de l’appel est fixée au 1er février 2019 à minuit GMT**.

Cette initiative a pour objet à la fois d’honorer la mémoire du professeur Louis D’Hainaut et de stimuler la recherche en technologie de l’éducation dans les pays du Sud. Le professeur Louis D’Hainaut a consacré sa carrière à diffuser dans le monde francophone les concepts et les méthodologies de la recherche en technologie éducative. Il a en outre été un acteur important sur la scène internationale en matière d’appui éducatif aux pays en développement et, a participé, à ce titre, à de nombreuses initiatives en vue d’améliorer l’éducation en Afrique.

Le prix est géré par un Comité de direction composé comme suit :

– Depover Christian (Université de Mons, Belgique), président,

– Dillenbourg Pierre (École polytechnique de Lausanne, Suisse), secrétaire,
– Jaillet Alain (Université de Cergy-Pontoise, France),

– Karsenti Thierry (université de Montréal, Canada),

– Loiret Pierre-Jean (Agence universitaire de la Francophonie),

- Laroussi Mona (Organisation internationale de la Francophonie).

Le Comité scientifique est constitué d’une trentaine d’universitaires, issus des pays du Sud comme du Nord.

Pour plus d’informations :

**Sur le site de l’AUF :**

<https://www.auf.org/nouvelles/appels-a-candidatures/appel-a-candidatures-prix-louis-dhainaut-de-meilleure-these-technologie-educative/>

\* Pays du Sud : hors Europe de l’Ouest (sauf Bulgarie et Roumanie) et Amérique du Nord